

SI LES MOYENS PÉDAGOGIQUES DOIVENT ÊTRE PROGRESSIVEMENT PORTÉS AU NIVEAU DES BESOINS QUE REQUIERT UNE LARGE ET BONNE INTÉGRATION, LA PRÉSENCE, AU SEIN DE L'INSTITUTION SCOLAIRE, D'UN DISPOSITIF D'AIDE ET DE SOUTIEN PERMETTANT D'APPORTER AUX JEUNES HANDICAPÉS LES SOINS DE TOUTE NATURE QUE REQUIERT À TOUT MOMENT LEUR ÉTAT, EST ASSURÉMENT LA TOUTE PREMIÈRE DES CONDITIONS À SATISFAIRE. À CET ÉGARD, MÊME SI CERTAINS DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ASSURENT DÉJÀ UNE PARTIE DE CES INTERVENTIONS, IL SERAIT IMPENSABLE DE NE PAS FAIRE APPEL À TOUS LES PERSONNELS COMPÉTENTS ET MOTIVÉS QUI EXERCENT LEURS FONCTIONS NOTAMMENT DANS DES INSTITUTIONS ET SERVICES SPÉCIALISÉS.

C'EST AVEC EUX TOUS QUE LE MEILLEUR SOUTIEN ÉDUCATIF, PSYCHOLOGIQUE, MÉDICAL ET PARA-MÉDICAL POURRA ÊTRE GARANTI AUX JEUNES HANDICAPÉS.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTÉGRATION N'IMPLIQUE PAS POUR AUTANT LA DISPARITION DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES, QU'ELLES RELÈVENT DE L'ÉDUCATION NATIONALE OU DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE. IL DOIT EN REVANCHE AMENER UNE ÉVOLUTION PROGRESSIVE DE LEUR RÔLE ET DE LEUR FONCTIONNEMENT, EN PARTICULIER DANS LE SENS D'UNE MULTIPLICATION DES LIENS AVEC LES STRUCTURES ÉDUCATIVES ORDINAIRES DANS LA PERSPECTIVE DE LA PLUS LARGE INSERTION EN MILIEU SCOLAIRE HABITUEL LORSQU'ELLE S'AVÈRE POSSIBLE DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT.

LA COOPÉRATION ENTREPRISE PAR NOS DEUX MINISTÈRES DANS CE DOMAINE, ET SA POURSUITE, GARANTIRONT L'UNITÉ DE VUE SUR LA POLITIQUE À SUIVRE, DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION SUR LE TERRAIN.

JE VOUDRAIS ICI SOULIGNER L'IMPORTANCE TOUTE PARTICULIÈRE DE L'INSTITUTION QUI NOUS ACCUEILLE. LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE SERONT, PLUS ENCORE QU'ELLES L'ÉTAIENT, LE CREUSET DE CETTE UNITÉ DE POLITIQUE. SURTOUT, ELLES ILLUSTRONT LE PRIX QUE NOUS ATTACHONS AU RÔLE GRANDISSANT DES PARENTS, DE LEURS ASSOCIATIONS, DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTÉGRATION ET PLUS GÉNÉRALEMENT - POUR CE QUI ME CONCERNE - DANS LA VIE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE. SACHANT QUE L'ÉCOLE PUBLIQUE VEUT ÊTRE PLUS ACCUEILLANTE, QUE LES MOYENS COMMencent À LUI ÊTRE DONNÉS POUR QU'ELLE LE SOIT EFFECTIVEMENT, LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE POURRONT PROPOSER AUX ENFANTS ET À LEURS FAMILLES UN PLUS RÉEL LIBRE-CHOIX DE SCOLARISATION.

QUELQUES SEMAINES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS L'ADOPTION PAR LA MAJORITÉ PARLEMENTAIRE DU "PLAN INTÉRIMAIRE" SELON LEQUEL "LES MODES D'ÉDUCATION DES ENFANTS HANDICAPÉS DOIVENT TENDRE À L'INTÉGRATION LA PLUS POUSSÉE POSSIBLE EN MILIEU SCOLAIRE ORDINAIRE". DÉJÀ LES DEUX MINISTÈRES LES PLUS CONCERNÉS ONT DÉFINI UNE POLITIQUE ET UNE DÉMARCHE QUE DÉCRIT LA CIRCULAIRE SIGNÉE CE SOIR. ELLES ORIENTERONT DÈS LA RENTRÉE PROCHAINE L'AFFECTATION DES MOYENS EN LIAISON AVEC LES INTÉRESSÉS AUSSI PRÈS QUE POSSIBLE DES PROBLÈMES. ELLES SERONT TOUTEFOIS PRÉCISÉES DANS LES PROCHAINS MOIS PAR DES INSTRUCTIONS PLUS TECHNIQUES ET POURRONT D'AUTANT MIEUX ÊTRE MISES EN ŒUVRE QUE LES ADMINISTRATIONS CENTRALES, CELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN PARTICULIER, JOUERONT LE RÔLE DE CONSEILLER DE TOUS CEUX QUI, SUR LE TERRAIN TENTERONT DES ACTIONS NOUVELLES. TOUTE LA SOUPLÈSSE A ÉTÉ MÉNAGÉE POUR LES PROMOUVOIR.

DE MÊME QUE L'INTÉGRATION SCOLAIRE DES JEUNES HANDICAPÉS AURA À TERME UN EFFET BÉNÉFIQUE POUR L'ADAPTATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF DANS SON ENSEMBLE, ELLE PEUT ÊTRE AUSSI L'OCCASION D'UNE ÉVOLUTION DES INTERVENTIONS ADMINISTRATIVES QU'AVEC LES HANDICAPÉS TOUT LE PAYS ATTEND.